



Fête patronale de Cumières

21, 22 & 23 JUIN 2025

PROGRAMME DES FESTIVITÉS

SAMEDI 21 JUIN 2025

Retraite aux flambeaux menée par la Municipalité avec la participation de la Fanfare de Fleury-la-Rivière et des Sapeurs Pompiers de Cumières.

21h45 : Rassemblement devant la Mairie.

22h15 : départ du cortège (parcours au dos)

Descente illuminée des porteurs de torches du chemin du Bois des Jots jusqu'au lieudit "le Gaure"

Traditionnel feu de la Saint Jean et grand feu d'artifice

23 h 00 : **Bal populaire** offert par la Municipalité, **Place Philippe Martin**, animé par une sonorisation mobile.

DIMANCHE 22 JUIN 2025

11h30 : Rassemblement devant la Mairie.

11h45 : Départ du cortège et dépôt d'une gerbe au monument aux Morts, avec les Sapeurs Pompiers et la Batterie Fanfare de Cumières, par la Municipalité, les associations et les forains.

LUNDI 23 JUIN 2025

17h30 : Remise des récompenses aux enfants des Écoles Place Philippe Martin.

18h15 : Concert par la Fanfare de Fleury-la-Rivière.

NOMBREUSES ATTRACTIONS FORAINES

Buvette tenue par le Centre Aéré de Cumières

**TOUS LES CUMARIOTS SONT CORDIALEMENT
INVITÉS A CES FESTIVITÉS**

Retrouvez l'agenda
communal en scannant
ce QR Code :



RAPPELS :

Propreté du village :

Il est demandé aux habitants de nettoyer les trottoirs et les caniveaux devant leur propriété.

Ramassage pour le feu de la Saint Jean :

Le ramassage du bois et du sarment sera effectué le samedi 21 juin à partir de 8 heures, pensez à sortir votre bois le vendredi soir.

Le Parcours de la retraite aux flambeaux du Samedi 21 Juin 2025 :



Le parcours en détail : départ devant la Mairie, prendre la direction de l'église et emprunter la rue Henri Martin jusqu'au Pont. Prendre l'allée d'Épernay, la rue Louis Dupont, la rue Gaston Poittevin en direction du Monument aux Morts. Tourner à la rue du Bois des Jots, puis descendre la rue Paul Louis Lucas. Longer la Marne jusqu'à l'emplacement du feu situé au Gaure.

La circulation et le stationnement de tous les véhicules seront interdits à partir du samedi 21 juin 2025 à 10h00 jusqu'au mardi 24 juin 2025 à 14h00 dans les rues suivantes : Place Philippe MARTIN, rue du Jard, Quai de Marne, rue du Gaure, rue Paul Louis Lucas, sur la totalité de l'emprise de la manifestation, ainsi que lieudit « Le Gaure », le samedi 21 juin 2025 à partir de 19h00.

La municipalité tient à remercier les forains, les associations, les bénévoles et le personnel communal qui se mobilisent chaque année pour la réussite des festivités.